



# PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES 2018-2021

## S'adresse aux personnes ayant commencé à l'automne 2016 ou après.

Ce document indique les sessions où sont normalement offerts les cours (Automne, Hiver ou Été). ( ) indiquent les cours préalables.  
 [ ] indiquent les cours concomitants. { } indiquent les cours antérieurs.

## Chimie pharmaceutique

Activités pédagogiques obligatoires du tronc commun (68 crédits)

Activités pédagogiques à option (16-22 crédits)

Activités pédagogiques au choix (0-6 crédits)

## Le régime régulier/coopératif

### RÉGIME DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel et régime coopératif à temps complet

### MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 <sup>re</sup> année			2 <sup>e</sup> année			3 <sup>e</sup> année			4 <sup>e</sup> année			5 <sup>e</sup>
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT
S1	S2	-	S3	T-1	S4	T-2	S5	T-3	S6	-	-	
-	S1*	-	S2	S3	-	S4	T1	S5	T-2	S6	T-3	S7

\*L'inscription en 1<sup>re</sup> session au trimestre d'hiver implique que l'étudiante ou l'étudiant devra faire sept sessions d'études plutôt que six.

### CONDITIONS D'ACCÈS AU RÉGIME COOPÉRATIF

Pour avoir accès au régime coopératif et sous réserve de la disponibilité de stages, l'étudiante ou l'étudiant à temps complet admis en session 1 au trimestre d'automne, doit avoir une moyenne cumulative égale ou supérieure à 2 sur 4,3 après la deuxième session et être inscrite ou inscrit à la troisième session.

L'étudiante ou l'étudiant à temps complet admis en session 1 au trimestre d'hiver, doit avoir une moyenne égale ou supérieure à 2,0 sur 4,3 après la troisième session et être inscrit à la quatrième session.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

### EXIGENCE PARTICULIÈRE POUR LA POURSUITE DU PROGRAMME

À défaut d'avoir réussi le test de français écrit (TFÉ) approuvé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou un test équivalent et de même nature, reconnu par l'Université, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer sa connaissance et sa maîtrise de la langue française par un test qui doit être passé dès le premier trimestre de formation. La réussite de ce test devient obligatoire au début de la deuxième année. Le défaut de répondre à cette exigence entraîne l'obligation pour chaque étudiante ou étudiant de rencontrer la directrice ou le directeur du programme concerné afin d'établir des stratégies d'études visant la réussite de cet examen avant la fin de la deuxième année.

### Session 1 Automne 2018

Activités pédagogiques obligatoires du tronc commun	
CAN 300 Chimie analytique	3
CAN 305 Méthodes quantitatives de chimie T.P.	2
CIQ 300 Chimie inorganique I	3
COR 300 Chimie organique I	3
MAT 108 Mathématiques pour chimistes I	2

### Session 2 Hiver 2019

Activités pédagogiques obligatoires du tronc commun	
CAN 306 Techniques de séparation	2
CAN 502 Analyse organique	2
CHM 302 Techniques de chimie organique et inorganique T.P.	3
CHM 318 Chimie minérale	2
CPH 315 Matière à l'équilibre	2
CPH 316 Méth. de la chim. phys. [CPH 315]	3
MAT 109 Mathématiques pour chimistes II	2

### Session 3 Automne 2019

Activités pédagogiques obligatoires du tronc commun	
CAN 400 Analyse instrumentale (CAN 300, CAN 305)	3
CAN 407 Analyse instrumentale T.P. (CAN 300) [CAN 400]	3
CHM 400 Biochimie et chimie organique T.P. (CHM 302) [COR 301]	2
COR 301 Chimie organique II (COR 300)	3
CPH 317 Matière en transformation (CPH 315)	2
Activités pédagogiques à option	
ECL 110 Écologie générale	3
PHR 101 Introduction en pharmacologie	2

### Session 4 Été 2020

Activités pédagogiques obligatoires du tronc commun	
BCM 300 Biochimie (COR 300)	3
CIQ 400 Chimie inorganique II (CIQ 300)	3
CIQ 401 Chimie inorganique T.P. (CIQ 300) [CIQ 400]	3
COR 400 Chimie organique III (COR 301)	3
CPH 404 Liaison chimique: aspects statiques (MAT 109)	2
CPH 405 Chimie physique T.P. (CPH 315, CPH 316)	2

### Session 5 Hiver 2021

Activités pédagogiques obligatoires du tronc commun	
CHM 514 Orbitales molécul. et modélisation (CPH 404)	2
COR 401 Chimie organique IV (COR 400)	3
CPH 504 Liaison chimique: aspects dynamiques (CPH 404)	2
Activités pédagogiques à option	
BCM 400 Chimie pharmaceutique (BCM 300, COR 301)	3
CHM 504 Chimie des polymères	3
CHM 508 Transformations des substances naturelles (COR 400)	3
CPH 505 Du micro au macroscopique (CPH 317)	2

### Session 6 Automne 2021

Activités pédagogiques obligatoires du tronc commun	
CHM 206 Éthique et pratiques professionnelles (avoir réussi 55 crédits)	3
Activités pédagogiques à option	
CHM 506 Chimie des matériaux (CPH 317)	3
CHM 510 Projet de terme (avoir réussi 55 crédits)	6
COR 501 Synthèse organique (COR 400)	3
COR 508 Nouveaux réactifs en chimie organique (COR 400)	3
CPH 600 Développements en physico-chimie (CPH 505)	3